

FICHE TECHNIQUE

Mise à jour : **09/10/2025**



Salle Marcel SEMBAT

Adresse : 1 Place Mathias, 71100 Chalon sur Saône.





Sommaire :

1. Bienvenue à la salle Marcel Sembat
2. Votre arrivée à la salle Marcel Sembat
3. Equipe technique de la salle SEMBAT
4. Sécurité / Personnel à fournir
5. Configuration de la Grande Salle
6. Espace scénique et équipements techniques de la Grande Salle.
7. Détail du matériel technique à disposition
8. Plan de perche
9. Plan de jauge grande salle SEMBAT
10. Petite Salle
11. Numéros utiles

1. Bienvenue à la salle Marcel Sembat

Informations générales :

- Salle municipale d'une capacité de 1100 places maximum, incluant l'intégralité des effectifs présents dans le bâtiment, personnel et éventuelle occupation de la petite salle comprise.
- ERP de 2ème catégorie de type L, N.
- Petite salle d'une surface de 220 m² pouvant accueillir 208 personnes debout ou 150 personnes assises. Cependant sa capacité peut être revue à la baisse en cas d'utilisation simultanée de la petite et de la grande salle pour respecter la jauge de 1100 personnes.

La salle est équipée pour recevoir des spectacles vivants de productions nationales et internationales. Elle peut également accueillir des conventions, séminaires d'entreprise, galas de danse, spectacles associatifs, réunions, conférences.

2. Votre arrivée à la salle Marcel Sembat

La grande salle Marcel Sembat est recherchable directement dans les applications WAZE ou GOOGLE PLANS. Toutefois si vous ne la trouviez pas voici ses coordonnées GPS :

Longitude : 46° 47' 11" / Latitude : 4° 51' 36"

Des places de stationnement sur le parking arrière de la salle sembat peuvent être mises à disposition des utilisateurs sur demande préalable et en respectant scrupuleusement le marquage des places au sol.



3. Equipe technique de la salle SEMBAT

Philip Blandin
Régisseur Général
philippe.blandin@chalonsursaone.fr
06 58 06 51 55

Stéphane Gendre
Régisseur Général Adjoint
stephane.gendre@chalonsursaone.fr
06 98 32 77 90

Alexandre Elardja-Prouzeau
Régisseur Son
alexandre.elardjaprouzeau@chalonsursaone.fr

TBA
Régisseur Lumière

Gaspard Olivard
Technicien
gaspard.olivard@chalonsursaone.fr

4. Sécurité / Obligation réglementaire

L'organisateur aura à sa charge la réservation d'au moins un SSIAP 1 (agent de sécurité incendie et assistance aux personnes) et la mise en place d'un dispositif de sécurité nécessaire au bon déroulement de la manifestation.

Le nombre d'agents de sécurité et SSIAP est à définir avec la régie générale de la salle en accord avec la fiche d'évaluation des risques et/ou les contrats des artistes. Il en est de même pour les éventuels renforts techniques intermittents.

- Aménagement du hall d'entrée

Le hall d'entrée et le déambulatoire de la Grande Salle sont réservés au passage du public et sont considérés comme des circulations ne devant pas être encombrées ou réduites.

Toute installation dans le hall d'entrée devra être validée par la régie générale de la salle et imposera des mesures compensatoires.

- Aménagement scénique

Les aménagements scéniques doivent laisser les unités de dégagement nécessaires et conformes à la réglementation des E.R.P.

Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect (pas de pièce nue sous tension). Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueur, et ne doivent pas constituer une gêne ou une entrave pour le public.

Toutes les structures suspendues ou placées en hauteur au-dessus de la scène et au-dessus du public doivent être équipées de deux systèmes adaptés de fixation, et de conceptions différentes (ex : moteur + élingue).

Elles doivent faire l'objet d'un accord préalable du régisseur général de la salle Sembat.

Les procès-verbaux, certificats de conformité, rapports d'organisme de contrôle, titres d'habilitation (etc) devront être tenus à la disposition de la régie générale de la salle par l'organisateur.

En règle générale, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les E.R.P. de type L.

A noter : Tous les décors devront répondre à l'indice de classement au feu M1. Les procès-verbaux, certificats de conformité, rapport de l'organisme de contrôle (etc) devront être tenus à la disposition de la régie générale de la salle par l'organisateur.

- Interdiction de fumer dans tout le bâtiment (vapotage inclus)

Conformément au décret n° 2006-1385 du 15 novembre 2006 relatif à l'application de la loi Evin du 10 janvier 1991, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement depuis le 1er février 2007.

- Sécurité du personnel

L'accès à la charpente est strictement interdit à toutes personnes lorsque le public est présent dans l'établissement.

L'accès à la charpente scénographique est seulement autorisé aux personnes habilitées et équipées de harnais de sécurité. Ils devront être autorisés sur place par la régie générale de la salle Sembat.

Le levage et la manipulation des perches ou ponts sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant sur le plateau devra porter ses équipements de protection individuel (EPI) indispensables à sa sécurité : gants, casque, chaussures de sécurité.

Les personnes utilisant la nacelle devront être titulaires d'un CACES.

En aucun cas la nacelle ne pourra servir de moyen de transport ou d'élévation du matériel.

Il est strictement interdit à toute personne extérieure au personnel de l'établissement d'effectuer des interventions sur et dans les armoires électriques (mise sous tension et plug), de pénétrer dans les locaux techniques.

- Office réchauffe

L'utilisation du gaz est strictement interdite. Seuls sont tolérés les appareils électriques afin de réchauffer, l'office n'étant pas équipé pour la cuisson.

5. Configuration de la Grande Salle

La Grande Salle est disposée sur 2 niveaux :

Niveau 0 (parterre)

- Surface de 483.24 m² (hors espace scénique)
- 900 personnes debout au maximum
- Accès depuis le hall grâce à 3 portes

Niveau 1 (gradins)

- 199 places assises
- Pas d'ascenseur, accès par l'escalier depuis le hall d'entrée

En configuration assise, les allées doivent respecter 1,40 m de large entre chaque rangée de chaises ou entre les chaises et les murs. Elles doivent permettre un passage et ne seront donc en aucun cas encombrées. Les chaises doivent être maintenues attachées entre elles.

Dans le cadre de spectacles avec fosse en salle et gradins assis, une plate-forme PMR sera installée dans la fosse et une seule place accompagnateur sera réservée à proximité de chaque place PMR.

- Les Loges :

- 1 loge pouvant recevoir 10 personnes.
- 4 loges pouvant recevoir 3 personnes.
- 1 loge pouvant recevoir 4 personnes ou le Bureau de production.

- Stationnement :

- Parking fermé à l'arrière scène avec quai de déchargement.
- Emplacement pour tourbus avec branchement (1 x P17 32A/240v + 1 x P17 32A tétra)
- Emplacement pour poids lourds au niveau du quai de déchargement.
- Emplacements pour véhicules légers.

Merci de nous contacter au préalable pour obtenir le code d'entrée du parking.

- Quai de déchargement :

Hauteur sol/quai : 1,40 m

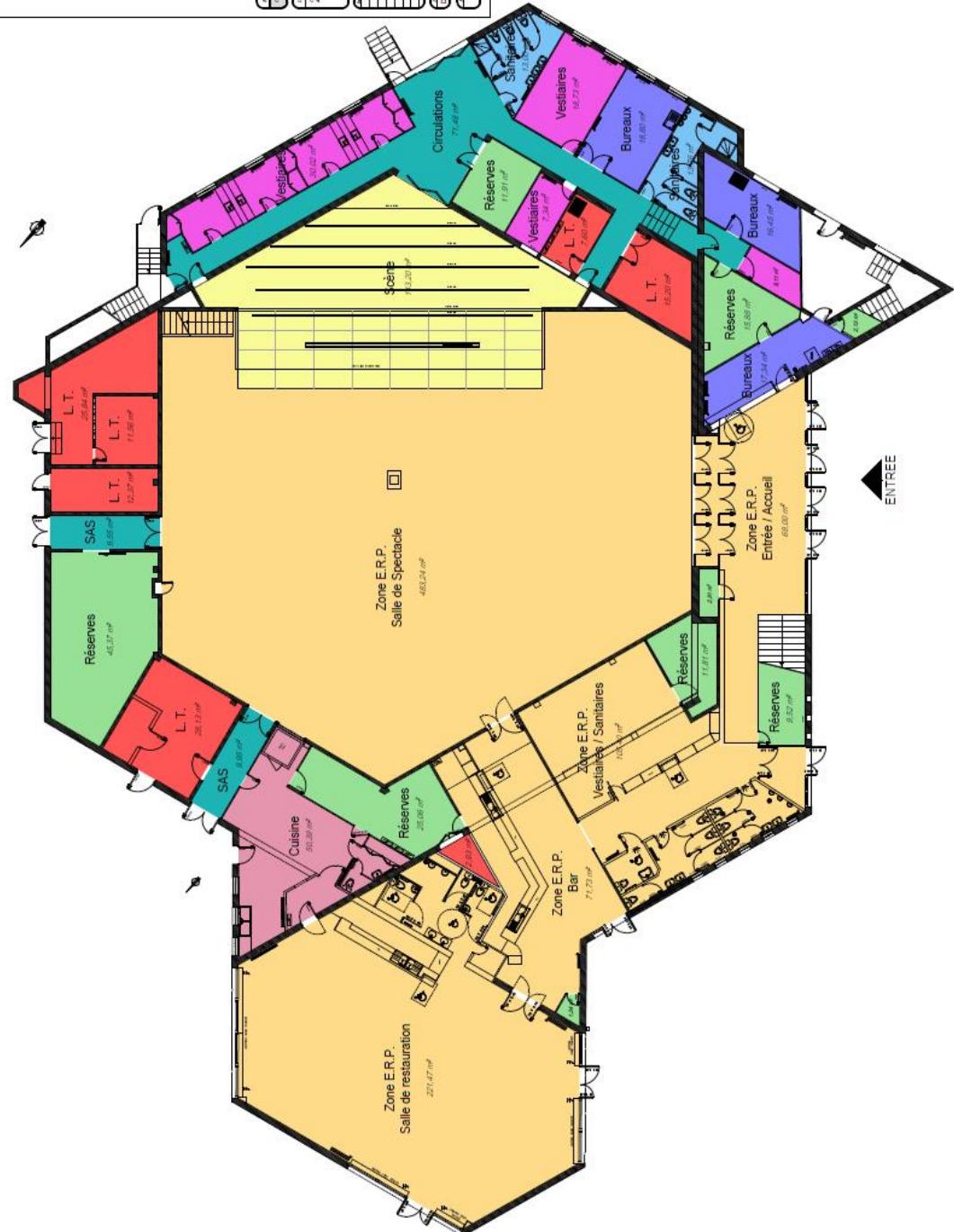
Hauteur : 2,30 m

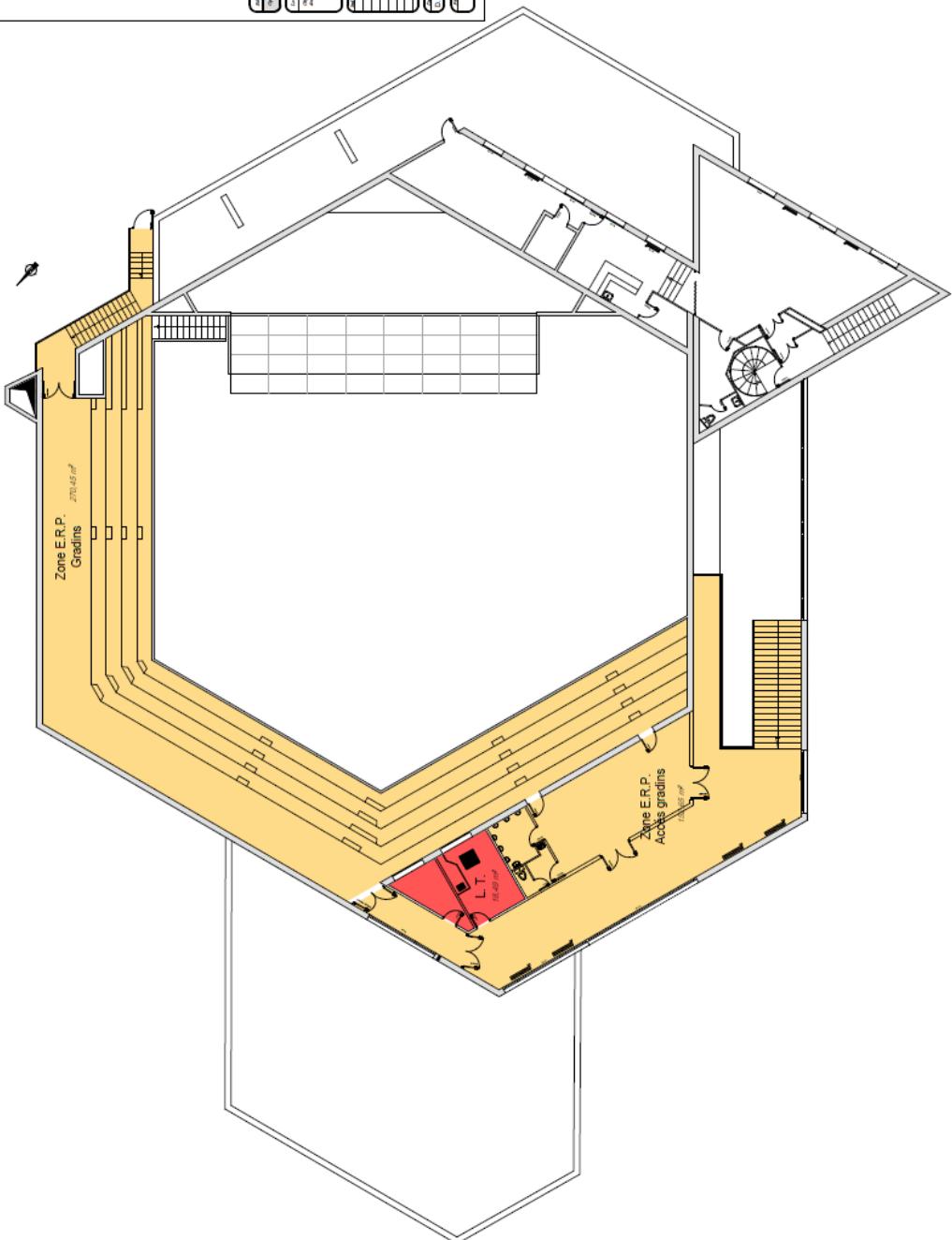
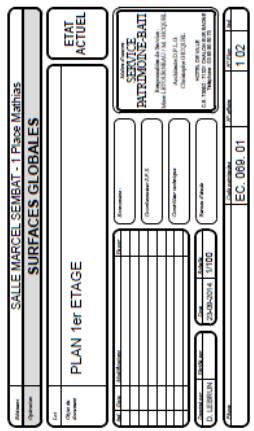
Largeur : 2,90 m

Diagonale (pour châssis plat) : 3,44 m

- Catering

- Office réchauffe équipé aux normes en vigueur (Pas de cuisson / pas de friteuse / réchauffage uniquement)
- Salle de restaurant attenante à la Grande Salle





6. Espace scénique et équipements techniques de la Grande Salle.

Le mur au lointain étant de forme triangulaire, les dimensions données ne tiennent pas compte des dimensions à l'arrière du rideau de fond de scène.

- Dimensions générales :

- Ouverture du cadre de scène : 15.75m / Ouverture utile : 13m
- Profondeur : modulable à 7,5m ou 8,5m (nous contacter)
- Hauteur de scène: 1m
- Hauteur sous perches : 5m

- Informations complémentaires :

- Charge maximale : 500 Kg au m²
- Pas de fosse d'orchestre
- 2 accès avec dégagement depuis les loges (jardin/cour), accès possible depuis le lointain
- Panneaux à l'avant-scène de couleur bleu foncé

Il est strictement interdit de percer, de clouer ou de mettre de la colle sur l'espace scénique. Les spectacles avec claquettes nécessitent la mise en place d'un parquet à la charge de l'organisateur.

- Occultations :

- Rideau : avant scène (grecque) de couleur rouge bourgogne, à profondeur modulable. Ouverture commandée depuis le plateau ou depuis la régie – vitesse non variable : ouverture/fermeture en 11.18 sec.
- Fond noir sur patience (8 m x 5,20 m)
- 3 jeux de pendrillons noirs sur perches fixes (2,50 m x 5,20 m)
- 3 frises (h=0,80 m)

- Régie :

- Au niveau 0, en fond de salle.
- Distance du bord de scène : 20 m environ dans l'axe médian de celle-ci.
- Possibilité d'avancer la régie sous certaines conditions.
- Liaison SDI FOH vers VP(Accroché centre face) ou Plateau (Rétroprojection, source vidéo plateau)
- Liaisons avec la scène :
 - 2 x RJ45 Cat 6a (réservé DANTE) (scène cour vers FOH)
 - Patch son analogique / 24 IN – 12 OUT (scène cour vers FOH)
 - 1 x RJ45 Cat 5 pour le contrôle du système son.
 - 1 x RJ45 Cat 5 (réservé Lumière) avec node 10 univers DMX (plateau jardin)
 - 1 x Commande d'éclairage salle graduable.
- Réseau INTERCOM ALTAIR filaire 2 postes et HF 4 postes.

- Distribution électrique :

Sur scène :

- A COUR 400 V / 125 A TETRA + Terre (prise P17)
- A COUR 400 V / 63 A TÉTRA + Terre (prise P17)
- A COUR 400 V / 63 A TÉTRA + Terre (prise P17) (RÉSERVE SON)
- A JARDIN 400 V / 63 A TÉTRA + Terre (prise P17)
- A COUR 400 V / 32 A TETRA + Terre (prise P17) (RÉSERVE SON)

En régie :

- 230 V / 10 A MONO + Terre (SON) (prise P17)
- 230 V / 16 A MONO + Terre (LUMIÈRE) (prise P17)

- Accroches et porteuses :

• A la face :

2 ponts motorisés :

- 1 pont triangulaire de 500 (pont de face), longueur 12 m, charge utile 500kg
- 1 pont triangulaire de 300 (manteau), longueur 12 m, charge utile 250 kg.

• Sur scène :

5 porteuses motorisées, charge utile, 350 kg maxi chacune :

- 3 porteuses, longueur 14 m.
- 1 porteuse, longueur 11 m.
- 1 porteuse, longueur 9 m.

Il n'existe pas de point d'accroche homologué et vérifié pour les spectacles de type circassien. La mise en place d'un portique est donc nécessaire.

- Poursuites :

- 1 emplacement pour poursuites en gradin, face à la scène.

- Réglages :

- Nacelle élévatrice de personne motorisée de type 3A pour le réglage des projecteurs accrochés sur les ponts de 500 et 300.

- Tables et chaises :

- 80 Tables : dimensions 183 x 76cm (les tables doivent être nappées pour les utilisations à des fins de restauration.)
- 700 Chaises

7. Détail du matériel technique de la salle Sembat:

- Son :

• Diffusion façade

Line Array Martin Audio :

5 x W8LM et 1 x W8LMD par côté

4 x Subs WS218X

4 x F8+ Martin Audio (FRONT FILL)

4 x TURBOSOUND TXD-12 (12") (IN FILL + OUT FILL)

1 x Processeur Apex intelli X3 48

Amplification Crest Audio

ATTENTION : Notre Line Array ne peut pas être décroché

• Consoles

Yamaha CL5

Yamaha DM3

• Retours de scène

4 x CODA Audio G715 (15") + amplificateur DSP Coda Linus 12C

4 x CODA Audio HOPS 8 (double 8"coaxial) + amplificateur DSP Coda Linus 10C

4 x pieds d'enceinte

4 x pieds d'enceinte GRAVITY Embase ronde.

• Mics / DI

5 x Shure SM58

2 x Shure Beta58A

1 x Shure Beta 52

1 x Shure Beta 56A

1 x AKG D112

1 x Shure Beta 91

4 x Shure SM57

2 x Shure Beta 98 (pinces cuivre / cardio)

2 x Shure MX412N (Micro conférence col de cygne)

6 x Neumann KM184

4 x AKG C1000S

2 x AKG 414

1 x Sennheiser E906

3 x Sennheiser E604

1x Sennheiser MD421

2 x DPA 4066-F Omni (serre tête couleur chair)

1 x DPA 4066-OC-A-F00-LH Omni (serre tête couleur chair)

2 x DPA 4099
2 x AKG SE300
2 x AKG CROWN PCC-160
2 x RODE NTG1
8 x DI BSS AR133
2 x DI SCV Di2 MK3
2 x DI LA AUDIO DBT+
1 x DI LA AUDIO DI2

1 x Récepteur UR4D+ 2 canaux (bande fréquence J5E)
1 x Récepteur Axient Digital AD 2 canaux
2 x Émetteur SM58 Shure UR2 (Bande de fréquence J5E)
2 x Émetteur SM58 Shure Axient AD2
2 x Émetteur pocket Shure Axient Digital AD1 (connecteur TA4M)

• **Liaisons**

Patch numérique RIO 32/24-D2 (2 liaisons RJ45 cat 6a : régie-plateau cour)
Multipaire analogique 24 IN - 12 OUT (régie-plateau cour)
Centrale intercom ALTAIR EF200 + 5 boitiers ceinture avec casque 1 oreille

• **Pieds (Parc complet en K&M)**

20 x grands pieds de micro
8 x petits pieds de micros
3 x pieds à embase ronde
8 x pieds de table
5 x clamps batterie

- **Vidéo**

1 x vidéo projecteur EPSON EB-L 1495U 9000 Lumens Led Laser.
1 x écran électrique 6,40 m x 3,60 m commandé par télécommande.
1 x Cyclorama gris translucide HG, 12 m x 4,90 m lesté avec une transmittance de 3.2 RP GREY PLUS
4 x Boîtiers émetteur/récepteur Blackmagic Design (SDI vers HDMI)

.

- Lumière

• Projecteurs traditionnels :

18 x PC ADB C101 1Kw (Lentille Claire)
21 x PC ADB C103 1Kw (Lentille Martelée)
8 x PC 2KW Robert Juliat 329 HPC
5 x ADB F201S 2KW (Fresnel)
7 x Découpes Robert Juliat 614SX
5 x Découpes ADB DW104 1Kw 15° - 42 °
8 x Blinders FL1300
24 x PAR64 (CP 60,61,62)
4 x ACL 110 V (2 jeux)
1 x Poursuite RJ HMI 1200 KORRIGAN

• Projecteurs leds :

6 x LONESTAR ETC accrochés sur le pont de face
12 x SPOT LED BSW 400W, CMY, CTO, ZOOM 4°-40°
12 x LYRE B.EYE 19x20W Phocéa Light Lyre Pro Wash.
8 x OXO FunstripLED DMX
8 x Blinder IPX4 110W ADJ Encore Burst 200
6 x Contest iRleds 18x12SIX
10 x Showtec Q4-18

• Pupitre :

Grand MA 3 (SACN : 10.1.71.1 / ARTNET : 2.1.71.1)

• Machine à brouillard :

1 x SMOKE FACTORY TOUR HAZER II + ventilateur
1 x HZ3000 BEAMZ

• Gradateurs :

59 circuits gradués de 3 KW

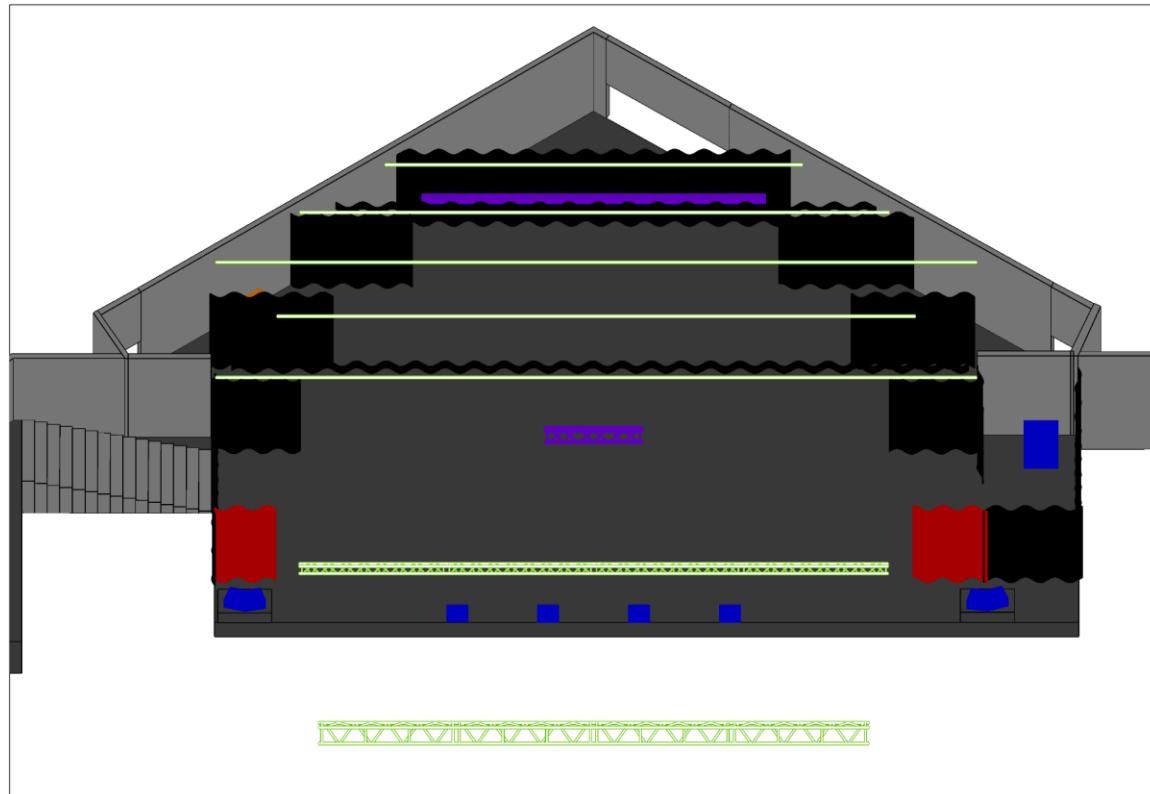
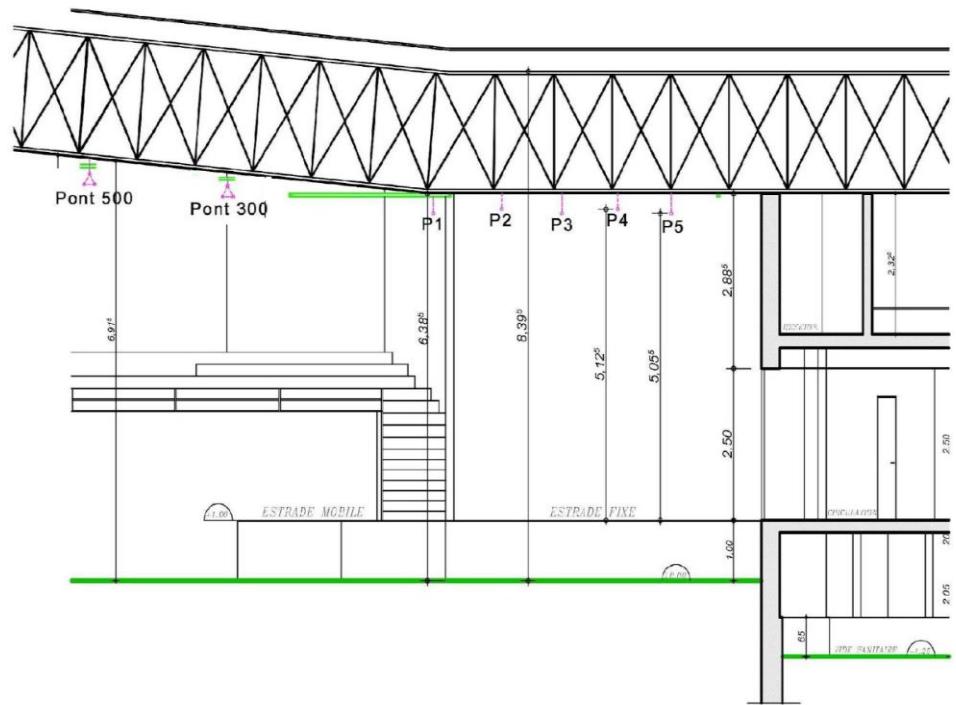
• Liaisons :

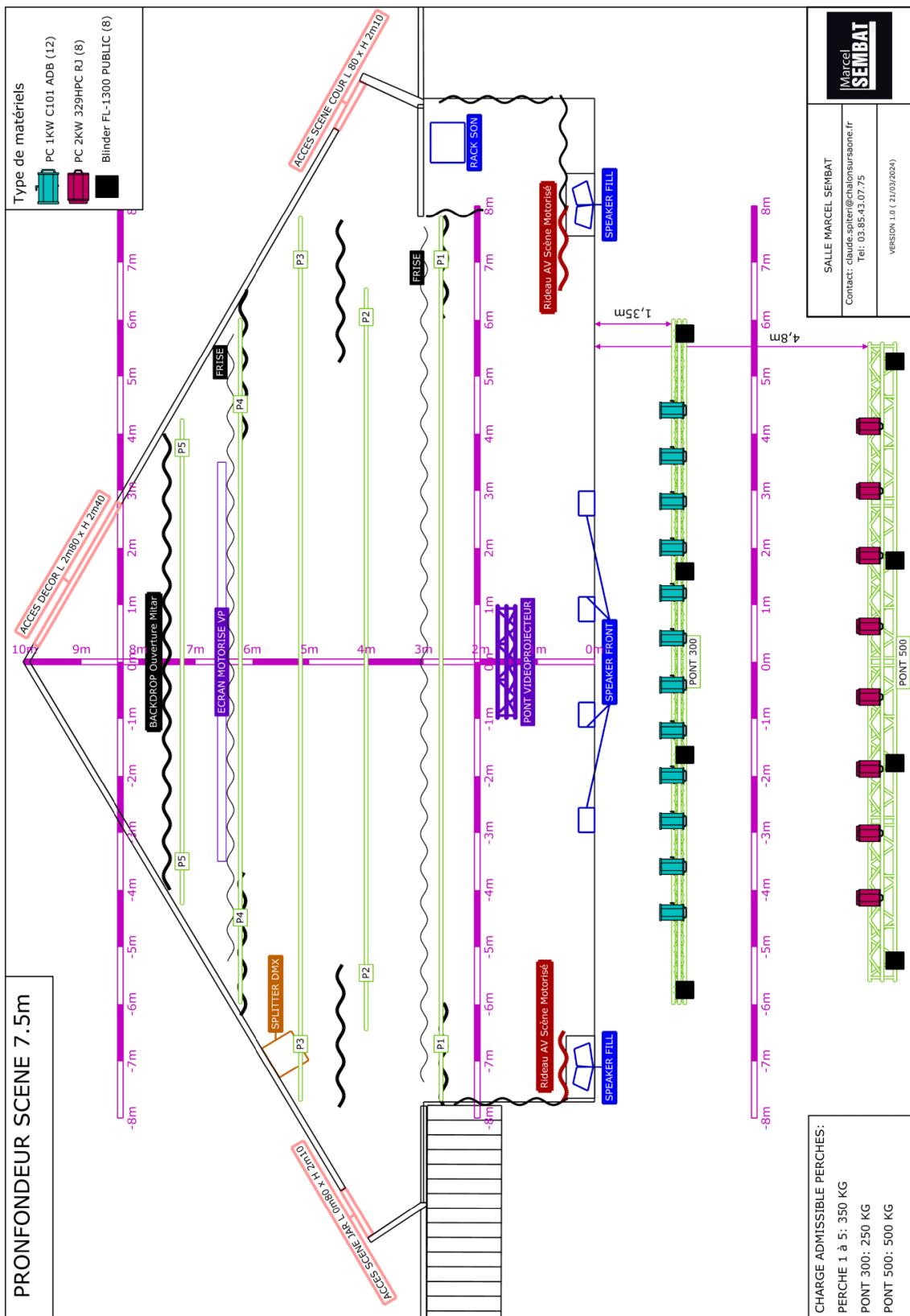
1x Node GeNetix GN10 (10 OUT) (SACN : 10.1.71.11)
4x Splitters DMX OXO BBOX 6 RDM (6 canaux)
1x Splitter DMX STARWAY SLI_4 (4 canaux)
1x Convertisseur RJ45 / 4 Univers DMX (In&Out)

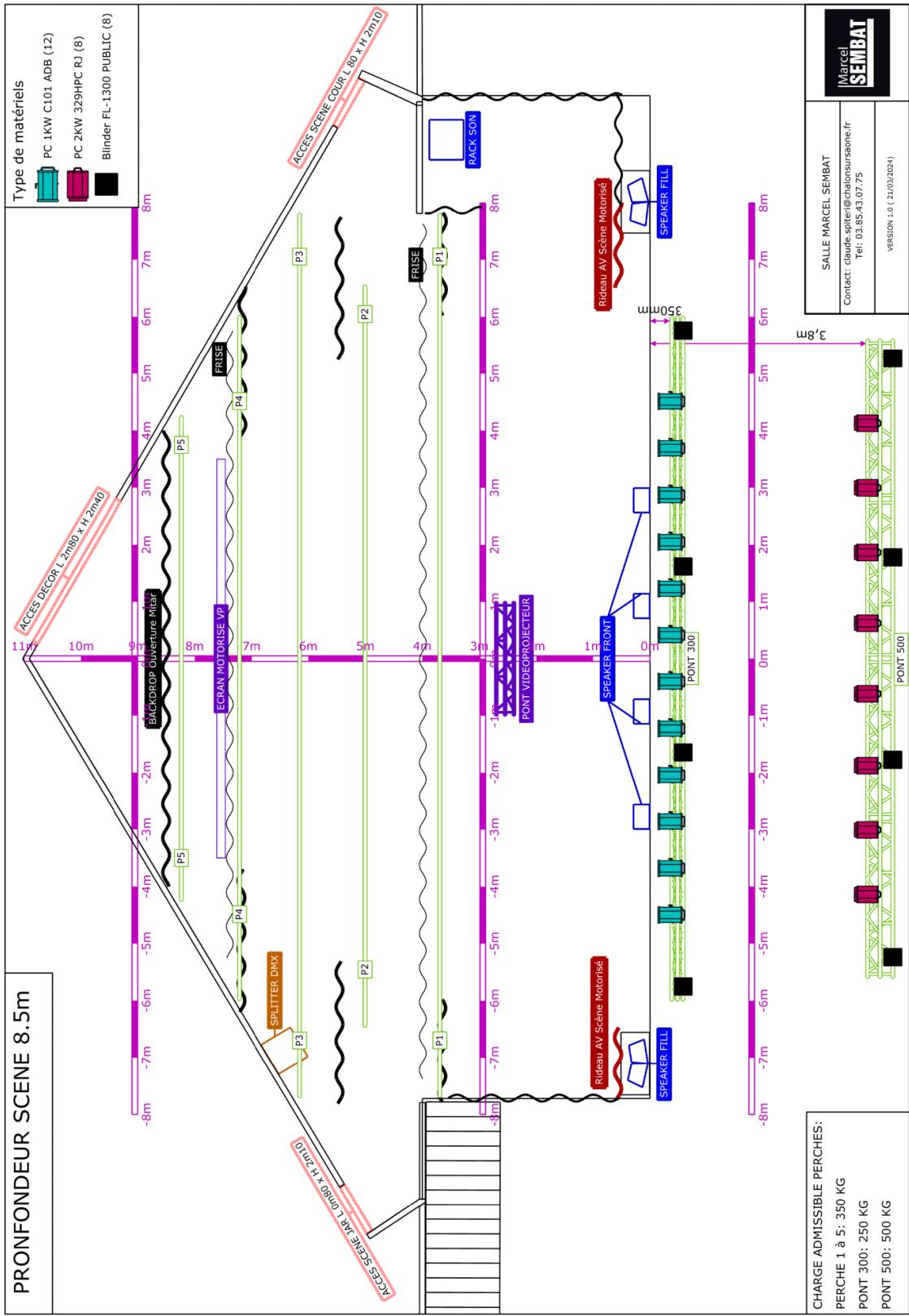
Toutes nos perches et nos ponts disposent d'une arrivée DMX fixe raccordable à nos splitters.

Le kit lumière de la salle Sembat est en SACN sur le port 1 de notre GMA3, le port 2 ARTNET est donc libre pour les kits d'accueil des productions.

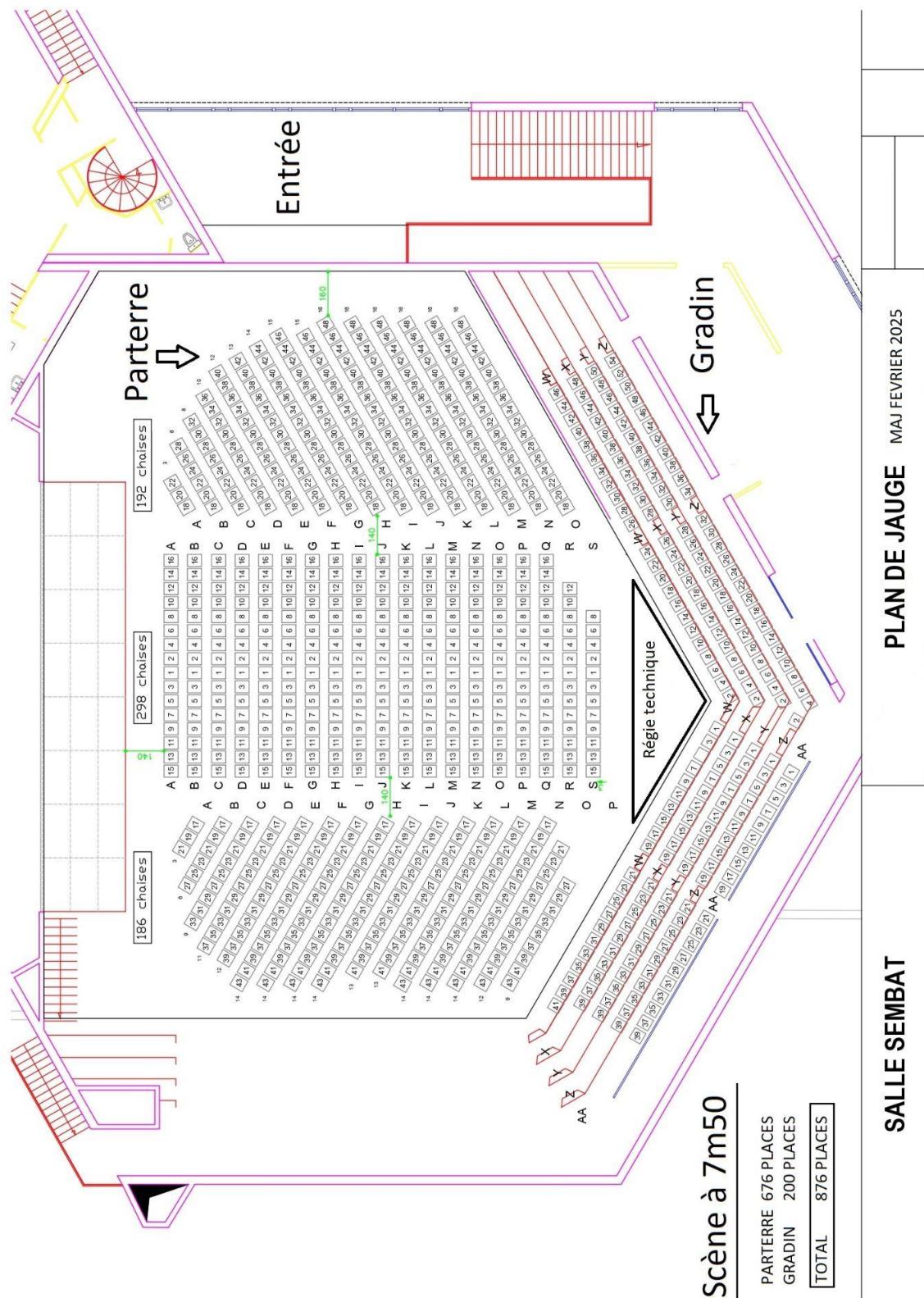
8. Plan de perche:

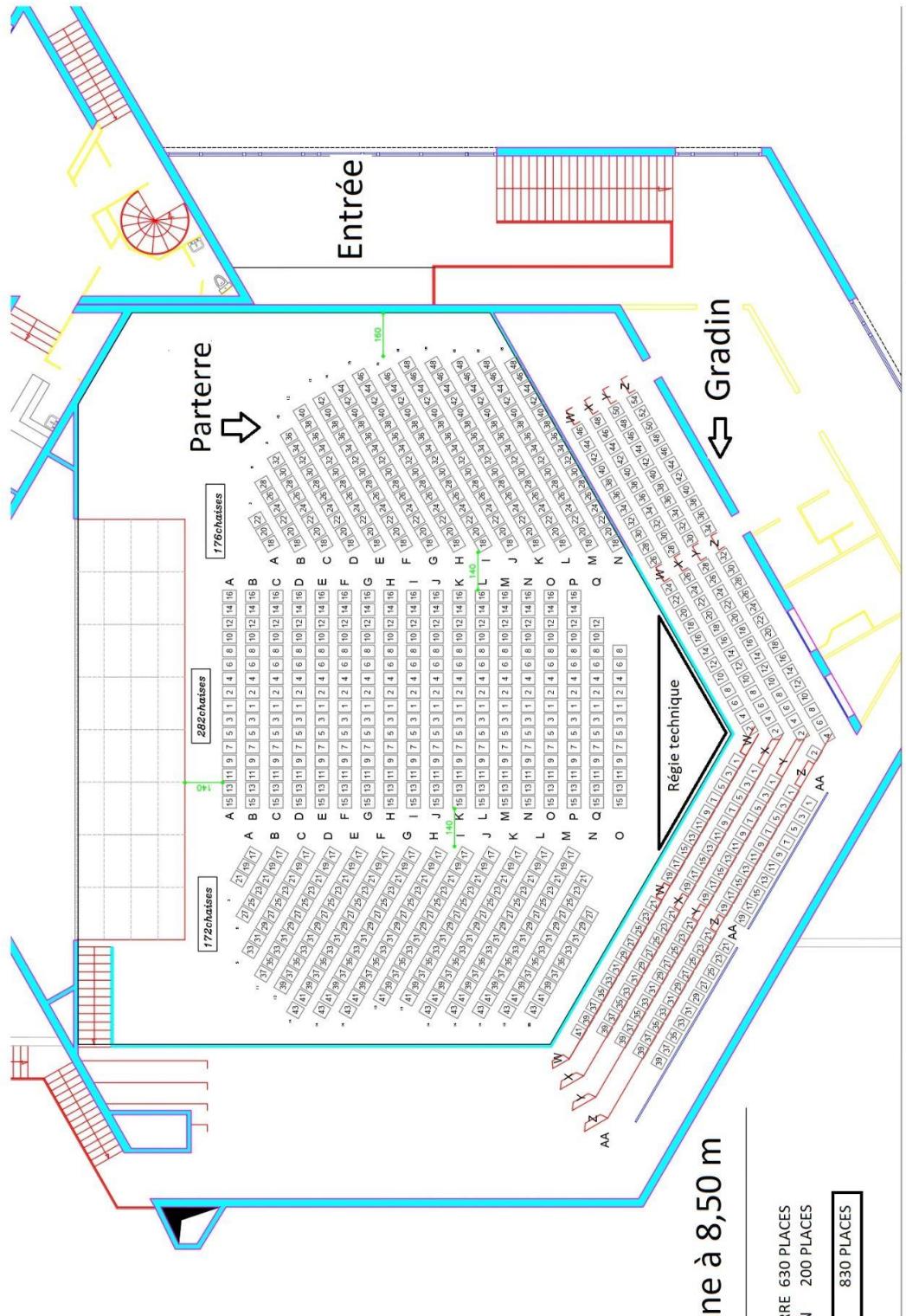






9. Plan de jauge grande salle Sembat

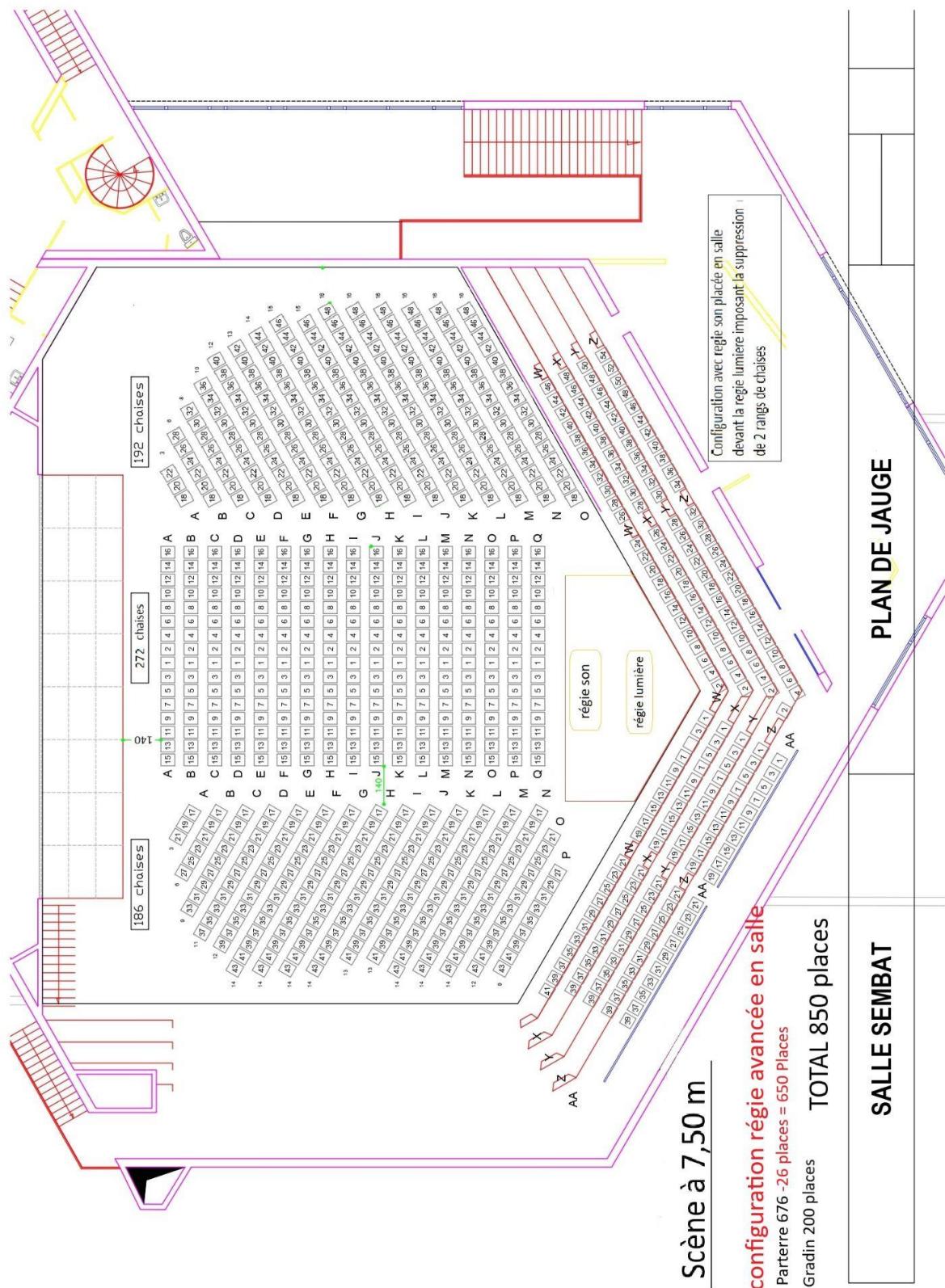


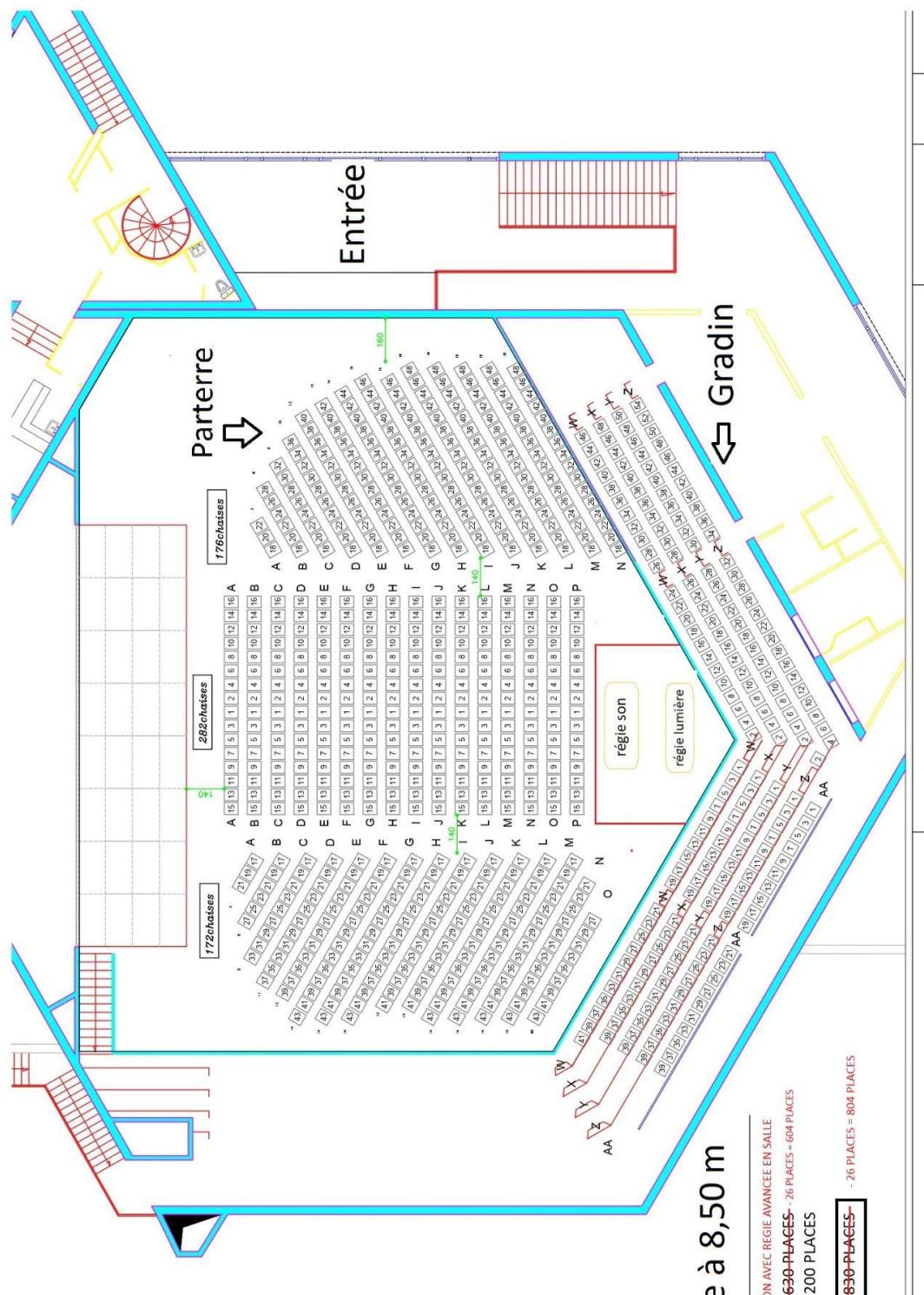


PLAN DE JAUGE

SALLE SEMBAT

PARTERRE	630 PLACES
GRADIN	200 PLACES
TOTAL	830 PLACES





Scène à 8,50 m

CONFIGURATION AVEC REGIE AVANCEE EN SALLE
PARTERRE ~~630 PLACES~~ - 26 PLACES = 604 PLACES
GRADIN 200 PLACES

TOTAL ~~830 PLACES~~ - 26 PLACES = 804 PLACES

SALLE SEMBAT

PLAN DE JAUGE

MAJ FEVRIER 2025

10. Petite Salle :

Conjointement à la Grande Salle, la salle Marcel Sembat dispose d'une Petite Salle de 196 m², conçue pour recevoir divers types de manifestations (se renseigner auprès de la régie générale de la salle Sembat).

- Jauge :

150 personnes assises.

La Petite Salle est équipée d'un bar de 6m avec accès PMR et d'une cuisine (réchauffage uniquement) communiquant entre la Petite et la Grande Salle.

- Equipment :

143 chaises

Tables (183 x 76 cm) sur demande

Ecran de projection motorisé (D = 2,20m x 2,90m)

Vidéoprojecteur (raccordement VGA, HDMI)

Un système de sonorisation fixe comprenant :

4 x enceintes Bose 802 + contrôleur + amplification

Table de mixage

2 x micros HF

Micros filaires à la demande (à voir en amont avec les régisseurs)

Platine CD.

Les câbles VGA ou HDMI, les micros ou tout autre matériel nécessaire au bon déroulement de votre événement peuvent être prêtés contre signature d'une fiche de prêt vous engageant en cas de perte.

11. Numéros utiles

Services d'urgence

Sapeurs-Pompiers	18
Police	17
SAMU	15
Police Municipale	03.85.42.45.75
EDF Electricité Secours	0.810.333.021
CHU / Chalon-sur-Saône	03.85.44.66.88

Service divers

Ville de Chalon-sur-Saône (standard / Mairie)	03.85.90.50.50
Service vie associative	03.85.90.51.80
Astreinte (du lundi au vendredi : 8H-18H)	08000.71.100
Astreinte (18H-8H Weekend et jour férié)	06.75.01.86.28